

✓ **Classe Sas vers les écoles paramédicales et sociales :**

La classe Sas accueille les élèves titulaires d'un baccalauréat général ou technologique n'ayant pas été admis en BTS ou dans les filières paramédicales ou sociales sélectives souhaitées mais souhaitant se préparer à l'entrée vers :

- Les IFSI pour le DE d'infirmier
- Les IEST pour les DE d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social, etc...

✓ **Classe Passerelle secteur des services :**

La classe passerelle du secteur des services accueille les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel n'ayant pas été admis dans les filières du secteur tertiaire mais souhaitant se préparer à l'entrée en Sections de Technicien Supérieur en vue d'obtenir un BTS

OBJECTIF : L'objectif de ces deux classes est la remise à niveau de l'élève dans le but de consolider les acquis pour la constitution de son dossier parcoursup.

AU PROGRAMME :

Enseignements Communs obligatoires :

- Culture Générale
- Mathématiques et numératie
- Anglais
- Communication
- Méthodologie
- Accompagnement Projet Professionnel

Modules au choix :

- Biologie/Physiopathologie
- Physique/Chimie pour la santé
- Sciences Sanitaires et Sociales
- Eco Droit
- Mercatique/Gestion
- Tests Psychotechniques

ADMISSION :

L'admission en classe passerelle passe par le rectorat et est prononcée par la commission d'accès à l'enseignement supérieur, à l'issue de la procédure Parcoursup dans l'été, au vu des profils des candidats.

ATTESTATION :

À l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque élève par le chef d'établissement qui indique, notamment, les compétences travaillées et les stages effectués.